





## PLESTIN BADMINTON

14 rue de Kérivoal 22300 ST MICHEL EN GREVE

TELEPHONE
02.96.35.77.27
TELECOPIE
02.22.44.04.34
COURRIEL
lesplumesplestinaises@gmail.com











## REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI SIMPLE

- 1. Le tournoi se déroulera en application des règles de la F.F.Bad et du présent règlement,
- Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour les forfaits annoncés avant la date du tirage au sort. En cas de forfait après le tirage au sort, ils resteront acquis au comité d'organisation sauf sur présentation d'un justificatif (certificat médical, attestation employeur, etc.), dans un délai de 5 jours après le tournoi.
- 3. Les préinscriptions par mail seront acceptées,
- 4. Le nombre de joueurs étant limité, les inscription seront prises et validées dans l'ordre d'arrivée des règlements.
- 5. Le contrôle des licences se fera sur POONA et le joueur devra être licencié à la date limite d'inscription.
- 6. Catégories autorisées : Cadet, Junior, Sénior et vétéran
- 7. Le tournoi se disputera en poules puis en élimination directe.
- 8. Le comité d'organisation, avec l'accord du juge arbitre, se réserve le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries en cas de nécessité.
- Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer, les coachs, les officiels de terrains et le comité d'organisation.
- 10. Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son nom pourra être déclaré forfait.
- 11. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné pour son match avec raquettes, nombre suffisant de volants plumes, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
- 12. Une tenue de badminton conforme aux règlements de la FFBad sera exigée sur les terrains
- 13. Les matchs se disputeront en deux sets gagnant de 21 points.
- 14. L'arbitrage se fera sur le principe de l'auto-arbitrage.
- 15. Les joueurs auront le droit à 3 minutes de préparation à partir du moment où leur match est annoncé.
- 16. Tout joueur désirant s'absenter, quelles qu'en soient la raison et la durée, devra avoir l'accord du juge arbitre sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 17. Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés et du juge arbitre.
- 18. Les volants seront à la charge des joueurs. Le volant officiel sera Yonex Aéroclub 7 en vente dans la salle. Ils seront fournis pour les finales à raison de 3 volants par match.
- 19. Tout volant touchant une infrastructure de la salle sera compté let au service et il pourra être rejoué une fois. En cours d'échange, il sera considéré comme faute et ne sera pas rejoué.
- 20. Les matchs pourront être annoncés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier.
- 21. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
- 22. Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation auprès de la table de marque. Toute autre réclamation sera irrecevable.
- 23. Les décisions du juge arbitre et du comité d'organisation sont sans appel.
- 24. Le comité organisateur se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.
- 25. Droit à l'image, les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée, pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit.
- 26. Il est interdit de fumer dans la salle.
- 27. Le Présent règlement sera affiché dans la salle.
- 28. Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.